



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DE LA  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS D'APT LUBERON

SEANCE DU 03 JUILLET 2025

Le 03 juillet 2025, à 17 heures, l'organe délibérant de la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon, dûment convoqué le 27 juin 2025 s'est réuni au siège de la Communauté de communes, sous la présidence de M. Gilles RIPERT.

---

DÉLIBÉRATION N° B-2025-18

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LE PROJET DE MOBILITE ACTIVE DE L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL PAYS D'APT LUBERON

---

MEMBRES EN EXERCICE : 28 - QUORUM : 15 - PRESENTS : 21 - PROCURATIONS : 1 - VOTANTS : 22

**Présents :**

APT : M. Jean AILLAUD, Mme Véronique ARNAUD-DELOY, M. Frédéric SACCO,

Mme Dominique SANTONI

CASENEUVE : M. Gilles RIPERT

CASTELLET-EN-LUBERON : M. Roger ISNARD

CÉRESTE-EN-LUBERON : M. Gérard BAUMEL

GARGAS : M. Patrick SIAUD

GIGNAC : Mme Sylvie PASQUINI

JOUCAS : M. Lucien AUBERT

LACOSTE : M. Mathias HAUPTMANN

LIUX : M. Patrice FOURNIER

MÉNERBES : M. Patrick MERLE

ROUSSILLON : Mme Gisèle BONNELLY

RUSTREL : M. Pierre TARTANSON

SAIGNON : M. Jean-Pierre HAUCOURT

SAINT-MARTIN-DE-CASTILLON : Mme Charlotte CARBONNEL

SAINT-PANTALÉON : M. Luc MILLE

SIVERGUES : Mme Martine CALAS

VIENS : M. Frédéric ROUX

VILLARS : Mme Sylvie PEREIRA

**Absents :**

AURIBEAU : M. Roland CICERO

BUOUX : M. Hervé PLANCHON

GOULT : M. Didier PERELLO

LAGARDE D'APT : Mme Maryse BONNET

MURS : M. Christian MALBEC

SAINT-SATURNIN-LÈS-APT : M. Christian BELLOT

**Procurations :**

BONNIEUX : M. Pascal RAGOT donne pouvoir à M. Gilles RIPERT

Accusé de réception en préfecture  
084-200040624-20250703-B-2025-18-DE  
Date de télétransmission : 08/07/2025  
Date de réception préfecture : 08/07/2025

Page 1 sur 4

B-2025-18

**Vu**, le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.5211-10,

**Vu**, la délibération n°2020-32 du 16 juillet 2020 relative aux délégations au bureau de certaines attributions du conseil communautaire, et notamment de solliciter toute subvention et approuver les plans de financement prévisionnels,

**Vu**, le Code des transports, notamment ses articles L.1211-1 et suivants relatifs à l'organisation de la mobilité et à la planification des mobilités durables,

**Vu**, le Code de l'environnement, notamment les articles L. 333-1 et suivants relatifs à la politique des Grands Sites de France,

**Vu**, le Schéma national des vélo routes et voies vertes, cadre de référence pour le développement du cyclotourisme en France,

**Vu**, la loi n° 2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités (LOM), qui affirme la nécessité de développer des solutions de mobilité accessibles, durables et adaptées aux territoires,

**Vu**, le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET), adopté par délibération N°CC-2020-153 du Conseil communautaire en date du 14 décembre 2020, qui identifie la mobilité comme un levier stratégique de réduction des émissions de gaz à effet de serre,

**Vu**, la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, notamment en matière de mobilité propre,

**Vu**, la délibération n°CC-2025-76 du 19 juin 2025 relative à la convention de délégation de compétences entre la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et la CCPAL concernant l'organisation de services de mobilité,

**Considérant**, l'enjeu de l'accessibilité des sites, et plus généralement des mobilités et des flux de déplacement liés au tourisme, apparaissant nécessaire afin de poursuivre un développement durable du territoire, avec l'objectif de préserver au mieux le caractère remarquable de ce patrimoine,

**Considérant**, la pression résidentielle et les flux particulièrement élevés, ainsi que la saturation des infrastructures routières, parkings et centre de villages,

**Considérant**, le fort potentiel du cyclotourisme et le souhait de la CCPAL de développer les mobilités actives et partagés,

**Considérant**, que de nombreux acteurs du territoire sont prêts à s'engager en faveur des mobilités alternatives à la voiture individuelle,

**Considérant**, la nécessité de déployer une offre vélo sur le territoire en s'appuyant sur un dispositif de bornes de vélos en libre-service et de location moyenne et longue durée avec des vélos à assistance électrique,

**Considérant**, la convention de délégation de compétences adoptée le 19 juin 2025, concernant l'organisation de services relatifs aux mobilités actives et partagées entre la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et la CCPAL portant sur la nature et le périmètre des compétences déléguées par la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur à la Communauté de communes ainsi que les modalités de cette délégation pour une durée de trois ans,

**Considérant**, l'avis favorable du Conseil d'exploitation de l'Office de tourisme intercommunal Pays d'Ap't Luberon en date du 25 juin 2025,

**Considérant**, les plans de financement prévisionnels suivants,

L'ORGANE DÉLIBÉRANT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
OUI L'EXPOSÉ DU PRÉSIDENT  
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

À l'unanimité,

**Approuve**, les plans de financement sur trois années,

**Autorise**, le Président ou son représentant à solliciter une aide financière auprès du Département de Vaucluse pour un montant de 86 265 € sur trois ans,

**Autorise**, le Président ou son représentant à solliciter une aide financière auprès de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre d'intervention du Vélo du quotidien pour un montant de 172 530 € sur trois ans,

**Autorise**, le Président ou son représentant à solliciter une aide financière auprès de l'Etat, dans le cadre du Fonds Vert, pour un montant de 431 325 € sur trois ans,

**Donne mandat**, au Président ou à son représentant pour engager toutes les démarches administratives et financières afin de mener à bien le projet.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le secrétaire de séance,  
M. Frédéric SACCO

Le Président,  
M. Gilles RIPERT



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nîmes, dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.*

Mise en ligne le : 16/07/2025

Accusé de réception en préfecture  
084-200040624-20250703-B-2025-18-DE  
Date de télétransmission : 08/07/2025  
Date de réception préfecture : 08/07/2025  
Page 4 sur 4

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL ANNEE 2025				
Montant estimatif des dépenses HT		Montant estimatif des recettes		
PROJET MOBILITE ACTIVE	Frais de fonctionnement	121 500 €	Département de Vaucluse (10%)	24 020 €
	Achat de VAE	50 400 €	Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur (20%)	48 040 €
	Stations VAE	62 500 €	Etat Fonds Vert (50%)	120 100 €
	Stationnements vélos	5 800 €	Autofinancement CCPAL (20%)	48 040 €
<b>TOTAL</b>	<b>240 200 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>240 200 €</b>	

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL ANNEE 2026				
Montant estimatif des dépenses HT		Montant estimatif des recettes		
PROJET MOBILITE ACTIVE	Frais de fonctionnement	188 750 €	Département de Vaucluse (10%)	35 745 €
	Achat de VAE	70 400 €	Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur (20%)	71 490 €
	Stations VAE	92 500 €	Etat Fonds Vert (50%)	178 725 €
	Stationnements vélos	5 800 €	Autofinancement CCPAL (20%)	71 490 €
<b>TOTAL</b>	<b>357 450 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>357 450 €</b>	

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL ANNEE 2027				
Montant estimatif des dépenses HT		Montant estimatif des recettes		
PROJET MOBILITE ACTIVE	Frais de fonctionnement	147 500 €	Département de Vaucluse (10%)	26 500 €
	Achat de VAE	49 200 €	Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur (20%)	53 000 €
	Stations VAE	62 500 €	Etat Fonds Vert (50%)	132 500 €
	Stationnements vélos	5 800 €	Autofinancement CCPAL (20%)	53 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>265 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>265 000 €</b>	

Le Président propose au Conseil de délibérer afin d'approuver les plans de financement de l'opération ci-dessus et de solliciter les aides financières auprès du Département de Vaucluse, de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et de l'Etat (Fonds vert).

Accusé de réception en préfecture  
084-200040624-20250703-B-2025-18-DE  
Date de télétransmission : 08/07/2025  
Date de réception préfecture : 08/07/2025  
Page 3 sur 4